La nécessaire métamorphose des parcs animaliers

Éric de La Chesnais

La loi interdit les spectacles de dauphins et d'orques à partir de 2026, et les cirques avec animaux sauvages en 2028. À Antibes, Marineland ferme ses portes dès le 5 janvier.

SYSPEO/SIPA

Importé des États-Unis dans les années 1970, le concept de Marineland a attiré des millions de visiteurs.

L'avenir des orques et des dauphins dans les parcs animaliers est plus que jamais incertain. On attend d'ici peu la décision du Conseil d'État qui doit se prononcer sur le recours de C'est assez !, une association de protection de ces animaux. En plus de la loi du 30 novembre 2021 qui interdit les spectacles de cétacés à des fins commerciales, elle a demandé à l'État de prohiber les transports de ces mêmes espèces afin qu'elles ne se retrouvent pas dans d'autres parcs d'attractions hors de France. Une mesure qui vise Marineland, zoo marin d'Antibes qui, depuis les années 1970, s'était fait une réputation pour ses spectacles d'orques et de dauphins. Avec sa fermeture programmée dès le 5 janvier prochain, l'entreprise envisageait, pour ses deux orques restant, de les rapatrier à Madrid dans l'un de ses sites de loisirs. Ce à quoi s'opposent les animalistes qui militent pour qu'ils rejoignent un sanctuaire marin en Nouvelle-Écosse, au Canada.

Le regard de la société sur les animaux ayant évolué, la vocation première de ces parcs ainsi que leurs pratiques apparaissent aujourd'hui désuètes. Le temps de l'exhibition des bêtes sauvages, objets de curiosité du public et de profit des exploitants, semble révolu. Le concept des zoos marins a été importé des États-Unis en France dans les années 1970 par Roland de La Poype, un visionnaire pour son époque. *« Ce sont les animaux qui ont fait le succès de Marineland,* reconnaissait l'homme d'affaires dans les colonnes de *Nice Matin* en 2000. *J'ai emprunté le concept aux Américains après une visite sur la côte ouest des États-Unis. Les dix premières années ont été difficiles. Dès que je gagnais trois francs six sous avec mes autres activités, je les investissais dans le parc. »* Il est mort le 23 octobre 2012, à Saint-Tropez, six ans après avoir cédé Marineland au groupe espagnol Parques Reunidos.

La recette Marineland a fonctionné : les spectacles de cétacés ont attiré plus de 1 million de visiteurs par an, générant une trentaine de millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et nécessitant une main-d'œuvre importante – jusqu'à 650 personnes – pour s'occuper des animaux et des clients. Mais depuis, les mentalités et l'opinion ont changé, le bien-être animal est devenu une question de société qui a gagné toutes les couches sociales. *« Le rapport à l'animal a énormément changé,* remarque le sociologue Jean Viard. *Les animaux de compagnie sont entrés dans les foyers et font partie de la famille. »*

Changement sociétal

Depuis 1976, leur nombre a plus que doublé pour atteindre aujourd'hui 75 millions d'individus, selon le baromètre Facco-Odoxa 2024. *« En outre, des études scientifiques ont montré que tous les animaux, y compris sauvages, étaient des êtres sensibles. L'opinion publique a alors pris conscience que leur enfermement et leur exhibition dans des zoos ou des cirques, loin de leurs conditions de vie naturelle, ce n'était pas idéal,* explique le sociologue. *Ce qui apparaissait normal aux yeux de la société est devenu inacceptable pour une partie de la population. »*

Aussi la fréquentation de ces attractions en a-t-elle pâti. *« Les parcs animaliers, les zoos et les cirques qui n'ont pas vu ce changement sociétal, où le bien-être animal était devenu une question majeure, ont vu leur clientèle fondre comme neige au soleil »,* souligne Didier Arino, gérant de Protourisme, cabinet de consultants spécialisés dans les loisirs. Dans le cas de Marineland, elle est passée en une décennie de plus de 1 million de visiteurs par an à 425 000 aujourd'hui. *« Contrairement à ce que l'on pensait, des études ont montré que la captivité des dauphins et des orques dans des bassins générait des troubles du comportement et des maladies bactériennes parfois mortelles »,* explique Didier Arino.

Deux orques sont mortes à Marineland dans un laps de temps restreint, entre octobre 2023 et mars 2024. La première, Moana, un mâle de 12 ans, est morte d'une septicémie bactérienne aiguë. La seconde, Inouk, mâle de 25 ans, a succombé à une inflammation locale après avoir avalé un tout petit morceau de métal. *« À l'état sauvage, une orque peut vivre jusqu'à 60 voire 90 ans »,* avait réagi l'association Peta lors des décès des deux mammifères marins.

En outre, sous la pression des associations animalistes, ce changement sociétal s'est accompagné des évolutions de la législation. La loi du 30 novembre 2021 visant à *« lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes »,* a interdit les spectacles de dauphins ou d'orques à partir de 2026, et les cirques avec animaux sauvages en 2028. Ainsi, la direction de Marineland a annoncé le mardi 4 décembre, lors d'un comité d'entreprise, la fermeture du parc. Cela *« va dans le sens de l'histoire »,* selon Loïc Dombreval, ancien député des Alpes-Maritimes (Horizons), à l'origine de ce texte législatif avec plusieurs de ses collègues. *« Marineland aurait dû faire évoluer ses spectacles. Ils ne devaient plus être des démonstrations d'animaux mais des spectacles de sensibilisation du public »,* estime Rodolphe Delord, directeur de l'Association française des parcs zoologiques (Afdpz) qui regroupe 105 parcs animaliers en France dont des aquariums.

« Vocation pédagogique »

« Seuls les parcs animaliers répondant aux missions de conservation des espèces, de leur réintroduction en milieu naturel et d'éducation du grand public ont un avenir, analyse Loïc Dombreval, également président de l'association du Conseil national de la protection animale (CNPA). *J'ai proposé que l'État mette en place un label de qualité pour les établissements répondant le mieux à ces trois critères et ferme ceux qui ne les respectent pas, car ils sont de véritables mouroirs. En ce qui concerne les cétacés, il est mis fin à leur détention et reproduction en captivité à des fins commerciales, excepté dans le cadre de programmes de recherches scientifiques. »*

« Nous serons très vigilants sur les critères dérogatoires à l'interdiction de détention », prévient Arielle Moreau, avocate de l'association C'est assez !.

De son côté, le parc Planète sauvage, près de Nantes, déploie un programme scientifique pour que ses 11 dauphins restent dans ce parc zoologique qui attire quelque 280 000 visiteurs par an. Il doit le faire valider par le ministère de la Transition écologique. *« Nous avons toujours eu le souci de faire des présentations pédagogiques de nos cétacés à notre public,* insiste Marc Boye, biologiste, passionné des milieux marins, responsable scientifique de Planète sauvage. *Nos visiteurs ne veulent plus voir des dauphins passer dans un cerceau mais en savoir plus sur leur mode de vie à travers nos présentations : par exemple, ils nagent sur le dos comme dans leur milieu naturel pour attraper des calamars. »*

« Côté recherche, nous avons acquis de nombreuses connaissances depuis notre ouverture en 2009 sur le comportement de ces cétacés, tous nés dans des parcs zoologiques, poursuit Marc Boye, également président de l'Association européenne des mammifères marins. *Nous les partageons avec les autres zoos et d'autres acteurs marins pour préserver la biodiversité. On oublie que 13 000 dauphins communs meurent sur la façade atlantique dans des filets de pêche. Nous comprenons le sonar des animaux, nous pourrions contribuer à faire évoluer les techniques de prise de poisson. »*

Plus généralement, l'avenir des zoos appartient à ceux qui ont agrandi les enclos avec des infrastructures adaptées au comportement des animaux sauvages dans leur milieu naturel. *« Il reste un avenir aux parcs à vocation pédagogique qui ont pour souci de présenter les animaux évoluant dans des enclos plus spacieux, avec des infrastructures adaptées à leurs conditions de vie en milieu naturel,* assure Didier Arino. *Ces parcs ont aussi une volonté de conservation des espèces menacées d'extinction. Côté visiteurs, la création d'hébergements doit leur permettre de mieux s'immerger dans la compréhension des animaux et de la biodiversité mais aussi aux gestionnaires des parcs de dégager plus de recettes. »*

Et Didier Arino de citer l'exemple de Beauval, mondialement connu pour ses pandas. Le zoo a créé en outre des hébergements autour du parc pour que ses clients restent plus longtemps et dépensent plus dans cet espace de 130 hectares où travaillent 1500 personnes, dont 200 soigneurs. Avec un souci majeur pour le manager du parc : le bien-être animal, quitte à présenter moins d'espèces.

« Si je ne suis pas capable d'apporter le bien-être à une espèce, je ne vais pas la présenter, prévient Rodolphe Delord, directeur général du ZooParc de Beauval. *C'est pour cette raison que je n'ai jamais installé d'orques ici et n'ai pas l'intention d'accueillir d'ours polaires. On choisit les espèces en fonction des besoins de conservation de l'espèce et de nos compétences. Il faut avoir aussi les équipes pour s'en occuper. Nous allons avoir des singes dorés, menacés d'extinction, confiés par le gouvernement chinois après un accord avec la France, dans un programme de conservation d'espèces et de recherche scientifique. Nos soigneurs partent en stage en Chine, on les recevra au début du printemps. »*

Et face aux critiques des associations animalistes, qui préféreraient voir fermer tous les sites avec des animaux sauvages, Rodolphe Delord sait quoi répondre : *« Il y a toujours les extrémistes animalistes qui ne font rien pour l'environnement, la biodiversité ou les animaux et qui ne font que tout critiquer,* affirme-t-il. *Nous sommes un parc zoologique moderne. Nous travaillons en réseau avec les parcs du monde entier. Nous n'achetons pas ni ne vendons nos animaux. Nous les échangeons dans le cadre de programmes internationaux, toujours à buts scientifiques. »* La clé pour survivre et séduire, même les plus sceptiques, sur l'intérêt des zoos. ■